**Termes de Référence Spécifiques**

**Nº** **ENI/2020/415-259** **AT au PADT- volet SNDERZM**

« Recrutement d’un (e) photographe pour la réalisation de photos dans deux régions : la région de Béni Mellal Khénifra et la région de l’Oriental »

**Assistance Technique à la mise en œuvre du Programme d’appui au développement territorial (PADT) - volet mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de l’Espaces rural et des Zones de Montagne »**

Financement : Union européenne

**Pouvoir adjudicateur : Ginger SOFRECO**

Table des matières

[1 Contexte de mise en œuvre de la prestation 4](#_Toc152148385)

[1.1 Contexte national 4](#_Toc152148386)

[1.2 Introduction de la mission 5](#_Toc152148387)

[1.3 Le Contrat d’AT au PADT, Volet SNDERZM 6](#_Toc152148388)

[1.4 Objectifs et résultats escomptés du projet 6](#_Toc152148389)

[1.4.1 Objectifs du PADT 6](#_Toc152148390)

[1.4.2 Objectifs particuliers de l’assistance technique 6](#_Toc152148391)

[2 Objet de la prestation 8](#_Toc152148392)

[2.1 Description du marché 8](#_Toc152148393)

[2.2 Zone géographique à couvrir 8](#_Toc152148394)

[2.3 Gestion du projet 8](#_Toc152148395)

[2.4 Période et durée d’exécution de la prestation 9](#_Toc152148396)

[2.5 Calendrier prévisionnel de la prestation 9](#_Toc152148397)

[2.6 Exigences la prestation 9](#_Toc152148398)

[2.6.1 Traitement des photos 10](#_Toc152148399)

[2.6.2 Propriété intellectuelle et droits d’auteurs 10](#_Toc152148400)

[2.6.3 Les livrables 10](#_Toc152148401)

[3 Dossier de soumission 11](#_Toc152148402)

[3.1 Ressources humaines 11](#_Toc152148403)

[3.2 Offre technique et financière 11](#_Toc152148404)

[3.3 Modalité de règlement 11](#_Toc152148405)

[3.4 Évaluation des offres 11](#_Toc152148406)

**Abréviations et Acronymes**

AT : Assistance Technique

CIPDERZM : Commission Interministérielle Permanente de Développement de l’Espace Rural et des Zones Montagneuses

CNDERZM : Commission Nationale de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne

DDERZM : Direction de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne

DRA : Direction Régionale d’Agriculture

DUE : Délégation de l’Union européenne

EDI : Écosystème de Développement Intégré

INDH : Initiative Nationale pour le Développement Humain

MAPMDREF : Ministère de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

PADT : Programme d’Appui au Développement Territorial

PEP : Projets Environnementaux Prioritaires

PRDTS : Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural

SNDERZM : Stratégie Nationale de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne

# Contexte de mise en œuvre de la prestation

## Contexte national

Dans le classement par pays selon les indicateurs macroéconomiques, le Maroc est un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), avec un revenu national brut PPA (Parité de Pouvoir d’Achat) par habitant de 8 410 USD (2019) et un PIB/hab. de 3 238 USD (2018).

Depuis 2000, le Maroc a connu un développement économique important mais un développement humain qui reste limité.

Par rapport à la région nord de l’Afrique, le pays se caractérise par :

* Une forte densité démographique ;
* Une importante proportion de population rurale et de population active agricole ;
* Une importante proportion de terres agricoles arables et de de terres irriguées ;
* Une forte croissance du PIB avec une bonne contribution du PIBA ;
* Un PIB par habitant relativement faible ;
* Un Indice de Développement Humain (IDH) relativement faible ;
* Un coefficient de GINI relativement élevé ;
* Une forte proportion de zones protégées (Parcs, réserves, MAB, etc.) ;
* Le meilleur index de performance environnementale (en dehors de l’eau) ;
* L’empreinte écologique la plus faible, même si elle est négative.

Cette série de macro-indicateurs indique que si le développement économique en particulier dans le secteur agricole et agro-alimentaire et les efforts de conservation sont visibles, le développement humain et l’inégalité sociale restent préoccupants.

Le **Programme d’Appui au Développement Territorial** (**PADT**) s’inscrit dans la suite logique de l’évolution historique des programmes et projets de développement rural intégré mis en œuvre au Maroc depuis les années 60 jusqu’à nos jours, et vise à appuyer la mise en œuvre de 2 réformes majeures du Gouvernement du Maroc : la « **Régionalisation Avancée** (**RA**) » et la « **Stratégie Nationale de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne** (**SNDERZM**) ». Le programme multisectoriel comprend deux partenaires potentiels, à savoir le Ministère de l’Intérieur/DGCT et le Ministère de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts/DDERZM, sous la coordination du Ministère en charge de l’Economie et des Finances/DB et touche les **15** départements ministériels membres de la CIPDERZM[[1]](#footnote-1) pour la partie relative à l’appui à la SNDERZM.

Le pilotage institutionnel de la **SNDERZM** est assuré au niveau central par la **Direction de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne** (**DDERZM**) du **Ministère de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts** (**MAPMDREF**), et au niveau régional par les **Directions Régionales d’Agriculture** (**DRA**). Pour le cas du PADT, les DRA concernées sont celles **de l’Oriental et de Béni-Mellal/Khénifra.** La **SNDERZM** s’articule autour 3 volets :

1. Un premier volet concernant la mise à niveau sociale à travers la généralisation de l’accès aux services de base et aux infrastructures socioéconomiques ; lequel volet est structuré autour du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS) ;
2. Un deuxième volet concernant les projets intégrés et territorialisés à caractère économique ou environnemental (Ecosystèmes de Développement Intégré ‘EDI’ et Projets Environnementaux Prioritaires ‘PEP’) ;
3. Un troisième volet concernant des projets structurants de désenclavement, de renforcement de l’attractivité des pôles urbains et des stations touristiques et énergétiques.

Cette stratégie s’appuie sur les documents de planification régionaux, notamment les Plans de Développement Régional (PDR), les Schémas Régionaux d’Aménagement Territorial (SRAT) et les stratégies et plans sectoriels issus des stratégies agricole (Génération Green), forestière, artisanale, touristique, etc.

Depuis Octobre 2021 une assistance technique à la mise en œuvre du « Programme d’Appui au Développement Territorial (PADT) – volet SNDERZM » financée par l’Union européenne, a été mobilisée et fournit son appui au MAPMDREF, à la Direction de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne (DDERZM).

## Introduction de la mission

Cette mission d’assistance technique (AT) à court-terme pour réaliser des photos se déroulera dans le cadre de l’assistance technique à la mise en œuvre du « Programme d’Appui au Développement Territorial (PADT) – volet SNDERZM » financé par l’Union européenne qui fournit son appui pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne (SNDERZM) au MAPMDREF, à la Direction de Développement de l’Espace Rural et des Zones de Montagne (DDERZM) et à d’autres structures gouvernementales associées.

## Le Contrat d’AT au PADT, Volet SNDERZM

L’Assistance technique au Programme d’Appui au Développement Territorial (PADT) – volet mise en œuvre de la SNDERZM (AT SNDERZM), a commencé en Octobre 2021 et se poursuivra jusqu’à fin Juillet 2024.

**L’objectif général** de l’AT SNDERZM contribue à l’objectif général du PADT: **l’amélioration durable des conditions de vie et la réduction des disparités territoriales en zones rurales et de montagne.**

**Les territoires cibles sont les régions pilotes de Béni Mellal Khénifra et l’Oriental**

La région de Béni Mellal-Khénifra regroupe sur le plan administratif cinq provinces : Azilal, Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Khénifra et Khouribga, 135 communes, dont 16 Municipalités et 119 Communes rurales. Le chef-lieu de la région est la province de Béni Mellal.

La Région de l’Oriental regroupe sur le plan administratif la préfecture d’Oujda-Angad, les provinces de Berkane, Taourirt, Jerada, Figuig, Driouch, Guercif et Nador et 124 communes, 96 Communes rurales et 28 communes urbaines. Le chef-lieu de la région est la préfecture d’Oujda-Angad.

Ces différents niveaux renvoient à différentes spécificités de chaque territoire tant au niveau des caractéristiques sociales et culturelles qu’au niveau des écosystèmes naturels.

## Objectifs et résultats escomptés du projet

### Objectifs du PADT

L'objectif général du programme dont ce marché fait partie est l’amélioration durable des conditions de vie et la réduction des disparités territoriales en zones rurales et de montagne.

### Objectifs particuliers de l’assistance technique

Les objectifs particuliers et les 4 résultats attendus de l’AT au volet 2 de la SNDERZM sont :

1. Le renforcement de savoir-faire, aussi bien au niveau central (stratégique) que régional (opérationnel) dans les domaines clés où un renforcement d’expertise conceptuelle et technique est diagnostiqué.

* Résultat 1 (R1) : les ressources humaines de la DDERZM et des DRA concernées disposeront des outils opérationnels et des approches nécessaires pour la bonne mise en œuvre de l’ensemble des activités du « cycle de projet » du volet 2 de la SNDERZM. Le renforcement des capacités des différents acteurs ciblés impliqués dans la mise en œuvre du Volet 2 de la SNDERZM ;
* Résultat 2 (R2) : les ressources humaines de la DDERZM et des DRA disposeront des outils et approches spécifiques nécessaires pour l’identification des potentiels régionaux de développement, par rapport aux projets EDI et PEP du volet 2 de la SNDERZM, ainsi que pour le montage et la mise en œuvre des EDI et PEP ;

 2. Le renforcement de la cohérence des instruments/outils d’intervention et de la qualité des prestations.

* Résultat 3 (R3) : les compétences de l’ensemble des ressources humaines concernées particulièrement en matière d’utilisation effective des outils et approches évoqués ci-dessus auront été renforcées ;

 3. L’appui au suivi de l’avancement du programme PADT et des cibles des indicateurs de performance du programme, dans le but d’appuyer la bonne mise en œuvre des volets 1 et surtout 2 de la SNDERZM, en appuyant aussi bien, selon les besoins l’adaptation aux spécificités régionales et la mise en place, au niveau des deux régions pilotes, du Système de suivi évaluation (SSE) et du PSE des projets territoriaux régionaux.

* Résultat 4 (R4) : des appuis directs auront été fournis aux acteurs concernés dans le montage et la réalisation de l’ensemble des activités de mise en œuvre du volet 2 de la SNDERZM.

La méthodologie de SOFRECO apporte un cinquième résultat :

* Résultat 5 (R 5) : l’AT gère efficacement les étapes du programme et les activités et résultats appuyés par l’AT seront restitués et diffusés de matière efficace et en temps voulu aux utilisateurs de ces acquis, à travers le canal institutionnel en vigueur.

La zone géographique à couvrir par l’AT SNDERZM comprend :

* Le niveau central (Rabat), siège des différents ministères concernés par la mise en œuvre du Volet 2 de la SNDERZM, ainsi que ;
* Les 2 régions pilotes de Béni Mellal-Khénifra et de l’Oriental.

En résumé, L’AT SNDERZM a pour mission d’apporter son assistance au Ministère bénéficiaire, le MAPMDREF/DDERZM/DRA des 2 régions pilotes, pour renforcer les acteurs concernés par la SNDERZM dans son volet relatif aux projets EDI et PEP, mettre à leur disposition des outils de travail et les appuyer à identifier un vivier de potentialités à exploiter pour le développement des régions pilotes. Il s’agit d’un appui pour renforcer le cadre de capitalisation des savoirs entre le niveau central et les régions (dans les deux sens) concernant « les compétences partagées »[[2]](#footnote-2) entre le MAPMDREF et les acteurs du territoire à même de favoriser la création d’un environnement d’investissement/ engagement pour les acteurs dans ces régions pilotes.

# Objet de la prestation

Dans le cadre de ce projet, le prestataire devrait réaliser 100 photos artistiques à raison de 50 photos par région pilote. Les photos devraient représenter les différents potentiels naturel, institutionnel, culturel aussi bien qu’humain des deux régions pilotes.

Dans le cas, où les missions du photographe coïncident avec des actions sur le terrain de l’AT, ces photos pourraient aussi servir, dans la mesure du faisable pour documenter l’exercice de concertation avec les acteurs locaux.

Les photos devront respecter une approche des droits humains en représentant les différentes catégories sociales, la dimension genre, la dimension handicap, …etc.

## Description du marché

Le présent marché s’inscrit dans le projet « Assistance Technique à la mise en œuvre du Programme d’appui au développement territorial (PADT) - volet mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de l’Espaces rural et des Zones de Montagne »

Le contractant travaillera en étroite collaboration avec l’équipe d’Assistance technique, il/elle sera supervisé(e) par l’Experte en Communication et Visibilité (ENP4), qui coordonnera son travail, et collaborera avec les deux Experts Principaux au niveau régional (EP2 et EP3) et avec les autres Experts de l’assistance technique si besoin, notamment avec les Expertes en agritourisme (ENP16 Senior et Junior). Le contractant ne peut prendre aucune initiative sans l’aval préalable de l’équipe de l’AT.

## Zone géographique à couvrir

Les deux régions pilotes du PADT – SNDERZM sont l’Oriental, et Beni Mellal - Khénifra.

Les déplacements pour les photos, se feront, après concertation de la DDERZM et les DRA et après identification des sites cibles.

## Gestion du projet

Le marché est géré par le gestionnaire de projet SOFRECO pour ce qui concerne la mise en œuvre du contrat et de l’équipe du projet, notamment, l’experte en communication, ainsi que la DDERZM.

L’experte communication du projet (dit ENP4), contact principal de cette prestation :

* Procurera au prestataire la stratégie et le plan de communication du projet ;
* Indiquera au prestataire les sites à photographier, après concertation avec la DDERZM ;
* Facilitera les contacts, si nécessaire, avec les autorités pour ce faire, avec l’appui de la DDERZM ;
* Guidera le prestataire dans la réalisation des prestations objet du présent marché : secteurs cibles, bonne exécution technique et respect des délais et des procédures, livrables en conformité avec la charte du MAPMDREF et le manuel de communication et de visibilité de l’Union européenne ;
* Coordonnera les circuits de validation des livrables avec la DDERZM et la DUE Rabat ;
* Coordonnera les autorisations nécessaires auprès des autorités locales pour les prises de photos. Les images des personnes si le cas se présente doivent être sanctionnées par des autorisations au préalable par les concernés ;
* La prise de photo doit être conforme au manuel de visibilité de l’Union Européenne concernant le droit à l’image et les droits d’auteur

<https://international-partnerships.ec.europa.eu/system/files/2023-04/communicating-and-raising-eu-visibility-guidance-for-external-actions-july-2022_fr.pdf>

## Période et durée d’exécution de la prestation

La date prévue pour le début du projet est fixée à la signature du contrat, et la période de mise en œuvre s’étalera sur 8 mois, à partir de la date de notification du contrat par le pouvoir adjudicateur.

La date de validation de soumission des livrables sera notifiée par email par le contractant, en accord avec le pouvoir adjutateur. Passé ce délai le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas honorer son engagement de paiement.

## Calendrier prévisionnel de la prestation

Le calendrier proposé est un calendrier qui sera défini avec la DDERZM dès signature du contrat.

## Exigences la prestation

Le contractant devra mettre à disposition du pouvoir adjudicateur le personnel nécessaire pour l’intégralité de la prestation demandée. Le coût de l’appui technique et du personnel de soutien, selon les besoins, est considéré comme étant inclus dans l’offre financière du soumissionnaire.

Seules les photos artistiques validées seront payées.

### Traitement des photos

Les photos à livrer doivent impérativement être traitées par le prestataire avec les logiciels nécessaires pour un nettoyage de l’image.

Les photos floues, avec granulés ou des prises aléatoires ne seront pas acceptées.

### Propriété intellectuelle et droits d’auteurs

La propriété intellectuelle et industrielle des livrables est cédée de manière définitive au pouvoir adjudicateur et au MAPMDREF/DDERZM pour une période illimitée.

Les droits ainsi cédés sont les suivants :

* Les droits d’utilisation et de diffusion sur tout média qu’elle juge opportun ;
* Les droits d’adaptation, de traduction, d’évolution, d’arrangement et de suppression, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, de toute ou partie du visuel ou de ses développements réalisés et plus généralement tout droit de créer des œuvres dérivées ;
* Les droits d’incorporation, en tout ou partie, à toute œuvre préexistante ou à créer et plus généralement tout droit de créer des œuvres dérivés

### Les livrables

Les livrables de ce présent marché sont les suivants :

* 100 photos en format RAW livré sur un disque dur
* Les 100 photos traitées pour format web
* Les métadonnées nécessaires doivent accompagner chaque photo (La date de prise de la photo ; les sites de prise de la photo ; les acteurs identifiés sur la photo, la thématique, etc.).

# Dossier de soumission

## Ressources humaines

Le contractant devra mettre à disposition du pouvoir adjudicateur le personnel nécessaire pour la réalisation du marché. Le coût de l’appui technique et du personnel de soutien, selon les besoins, est considéré comme étant inclus dans l’offre financière du soumissionnaire.

## Offre technique et financière

Le soumissionnaire doit faire une proposition détaillée pour répondre au marché intégrant

* Un dossier technique : les moyens techniques dont il dispose et qui seront alloués au marché prouvant sa capacité d’exécuter ce marché, des références similaires au présent marché, le processus type de production et le calendrier-délai d’exécution ;
* Un dossier financier : détaillant dans l’offre financière de la couverture photo le prix par photo artistique et un forfait de déplacement et subsistance dans les deux régions pilote.

## Modalité de règlement

L’offre financière doit prendre en considération les déplacements. Un acompte de 20 % du total de la prestation sera effectué à la signature du contrat. Le règlement final sera effectué à la fin de la prestation après validation et livraison des livrables.

## Évaluation des offres

La sélection sera basée sur la Qualité et le Coût. L’évaluation se fera selon les critères et pondération ci-dessous. Les offres doivent être envoyées électroniquement à l’adresse suivante :

GINGER-SOFRECO,

Assistance technique à la préparation de la mise en œuvre du programme PADT – volet 2 de la SNDERZM

c/o INRA - Bâtiment C

Jardin d’essai botanique

Bd. Ibn El Ouazzane

10060 Rabat – Diour Jamâa

* Secrétariat Administratif : Mme Hanane BOUGJA

E-mail: h.bougja@gmail.com

Tél.: 0606/621721

* Personne responsable : M.me Fadoua MAROUB

 Experte en Communication & Visibilité

AT au PADT - volet SNDERZM

avant le 15 décembre 2023 et doivent contenir l’ensemble des éléments nécessaires à leur évaluation (Liste non exhaustive : méthodologie pour la présente prestation, CV des personnes-ressources, références de travaux passés, budget…).

Les candidatures seront jugées selon les critères suivants :

* Expérience et références (40 %)
* Adéquation de la demande avec les critères du cahier des charges (30 %)
* Coût de la prestation (30 %)

Seuls les soumissionnaires sélectionnés seront contactés.

Le Gestionnaire du projet se réserve le droit de demander des documents ou explications additionnels.

1. Commission Interministérielle Permanente de Développement de l’Espace Rural et des Zones Montagneuses. [↑](#footnote-ref-1)
2. Loi organique relative aux régions n° 111-14 [↑](#footnote-ref-2)